**Les finances municipales constituent un enjeu politique déterminant dans la réalisation du programme pour lequel vous nous avez élus l’an dernier**

Tout d’abord, nous maintenons cette année notre volonté de **ne pas augmenter les taux des impôts locaux.** Une constante depuis 2008. Un souci permanent de notre part de préserver le pouvoir d’achat des familles.

Par contre, la recherche d’un équilibre budgétaire du service d’assainissement collectif a nécessité la mise en place d’une taxe de raccordement pour les nouvelles constructions (à payer une seule fois au moment du raccordement).

De même pour financer les travaux de réseaux (voirie, télécommunication ou éclairage), il a été procédé à la hausse de la taxe d’aménagement des constructions neuves.

La baisse des dotations de l’Etat est maintenant en vigueur : même si nous sommes moins touchés que d’autres du fait que Chalonnes est une commune modeste (ressources moindres et revenus des Chalonnais inférieurs à la moyenne), nous constatons une baisse de 45.000€ en 2 ans sur un montant global annuel des dotations de 1.700.000€.

Cette baisse qui va se poursuivre, accompagnée d’une hausse générale des dépenses plus rapide que les recettes des collectivités, nécessite de notre part une **recherche constante d’économies.** Ce travail se fait en collaboration entre les élus et les chefs de service. Une tâche d’autant plus difficile que nous nous attachons à **préserver le niveau de qualité de l’ensemble des services apportés à la population,** ainsi que le maintien de **bonnes conditions de travail pour le personnel** de Chalonnes. Ces efforts ont permis une baisse des dépenses courantes de 120.000€ en 2014.

Nous cherchons aussi toujours à optimiser les financements ouverts aux communes : Caisse d’Allocations Familiales, subventions diverses. Ainsi, en 2014, ce sont 120.000€ de recettes complémentaires qui ont été perçues dans ce domaine.

**Cette bonne gestion permet de dégager un excédent de 1.335.000€ en 2014, en hausse de 260.000€ par rapport à 2013.**

Nous allons poursuivre ce travail en 2015 et lors de la préparation du budget 2016, en particulier en travaillant sur la mutualisation de moyens et de services avec d’autres communes et avec la communauté de communes Loire-Layon (informatique, contrats d’assurances etc.)